

Compte-rendu de l'atelier du 27 septembre 2022

Tour Saint Gobain

CLUB MÉTROPOLITAIN POUR LA
CONSTRUCTION CIRCULAIRE



THÉMATIQUE GÉNÉRALE

Quel levier pour accélérer le recours aux éco-matériaux ?



● TABLE 1

Comment sécuriser l'approvisionnement des éco-matériaux sur le territoire métropolitain ?

● TABLE 2

Comment davantage intégrer les éco-matériaux dans les projets BTP à venir ?

● TABLE 3

Quels leviers d'innovation pour intégrer les éco-matériaux dans les projets à venir ?

TABLE 1

Comment sécuriser l'approvisionnement des éco-matériaux sur le territoire métropolitain ?

Les besoins

- Mettre en place la « **préférence éco-matériaux** » face à la concurrence d'autres matériaux
- Renforcer la filière bois locale et **limiter les exportations**
- Prendre en compte la variabilité des gisements d'éco-matériaux
- Définir un niveau de **priorité** élevé pour les **plateformes de transformation ; mutualiser les usages** sur un même site
- **Développer la connaissance et la préservation des gisements d'éco-matériaux** (biosourcés; géosourcés; réemployés; recyclés)
- Faciliter l'**accès aux formations** pour les maîtres d'oeuvres, d'ouvrages et les entreprises de travaux

Les solutions

- 1 Inciter au recours des éco-matériaux dans les **documents d'urbanisme** réglementaires (PLU, SSOT)
- 2 **Former** les MOE et/ ou AMO aux éco-matériaux
- 3 Créer des **certifications** et/ ou **labels** (sur l'exemple du HQE)
- 4 **Cataloguer** les filières d'éco-matériaux et stocks disponibles sur le territoire métropolitain
- 5 S'appuyer sur l'**urbanisme transitoire** pour disposer de lieux de production et/ou de transformation des éco-matériaux dans les espaces urbains
- 6 Valoriser les éco-matériaux à travers une **commande publique exemplaire** (inclusion dans les **accords cadre** de maîtrise d'œuvre) et en réaffirmant leurs caractéristiques et leurs avantages
- 7 **Financer** les filières (affectation d'une somme annuelle ; quote-part de la fiscalité écologique) ; développer et pérenniser le **fond stratégique bois** issu de la loi finance 2014
- 8 Partager l'**information** (guide pour ATEX)
- 9 **Réindustrialiser** en développant l'écosystème des différents éco-matériaux ; créer un **syndicat**



Quels partenaires ?

Ministères de l'agriculture, de l'écologie, du logement, de l'industrie ; organisations professionnelles de la filière bois ; collectivités territoriales ; agence de participation de l'état (APE)

LES 3 PRIORITÉS

Formation et compétence : communiquer les bonnes pratiques de recyclage et nouvelles filières émergentes

Réglementation : réguler les exportations, implémenter des quotas sur les activités pour donner priorité au local, réindustrialiser

Prescription : identifier les réserves foncières et les besoins en particulier pour les plateformes éco-matériaux

TABLE 2

Comment intégrer davantage les éco matériaux dans les projets BTP à venir ?

Les enjeux

- Optimiser la **logistique** et l'**approvisionnement** : articuler les échelles nationales, régionales et locales ; développer les filières locales
- Favoriser la **demande** : développer la commande et prescription ; utiliser des outils financiers pour équilibrer coûts élevés et prix compétitifs ; augmenter les budgets locaux
- **Qualifier** et **préserv**er le gisement d'éco-matériaux disponible
- Améliorer le **tri** et la **collecte** ; **contrôler** les **substances recyclées**
- Mobiliser et **sensibiliser** les équipes
- Lever les **freins normatifs** et **assuranciels**
- **Harmoniser** les techniques de **déconstruction**
- Combiner les **techniques usuelles** et le **recours aux éco-matériaux** dans une **logique de transition**
- **Industrialiser** et **massifier** l'offre et la demande en éco-matériaux

Les solutions

- 1 Faciliter les démarches réglementaires visant à **intégrer davantage les éco-matériaux** et **accompagner les aménageurs** dont publics
- 2 Soutenir le **développement de filières** (financier ; technique ; foncier)
- 3 **Former** et **sensibiliser** aux **externalités positives** liées à l'utilisation d'éco-matériaux
- 4 **Identifier** les fournisseurs d'éco-matériaux et les artisans spécialisés (*sourcing*)
- 5 Renforcer les **formations et compétences**
- 6 **Accompagner** la spécialisation et la professionnalisation des filières et des métiers
- 7 Adapter la **règlementation** : construire une **charte d'urbanisme** responsable, instaurer des **preuves de tests et d'utilisation** d'éco-matériaux, **standardiser** les organismes certificateurs et mobiliser les syndicats



Quels partenaires ?

Pouvoirs publics ; acteurs de la filière BTP ; collectivités territoriales ; syndicats ; organismes certificateurs ; éco-organismes de la PCMB et éco-organisme coordinateur

LES 3 PRIORITÉS

Économique : rendre les éco-matériaux plus attractifs (améliorer la communication et la commercialisation i.e. utilisation d'un modèle économique mixte)

Formation et compétence : sensibiliser à la construction (miser sur le hors-site) et déconstruction (standardiser les techniques et matériaux)

Juridique et assurancielle : développer l'approche performancielle des assurances (mesurer la performance des matériaux ; systématiser les tests)

TABLE 3

Quels leviers d'innovation pour intégrer les éco-matériaux dans les projets à venir ?

Les enjeux

- Faire **évoluer** les **modes constructifs** et favoriser l'expérimentation
- Sortir du **tout béton**
- **Limiter les surcoûts** financiers des éco-matériaux par rapport à d'autres
- Favoriser l'**écoconception** : développer l'open-source ; standardiser les éco-matériaux pour faciliter leur (ré)utilisation sans entraver la créativité et l'innovation
- Faire monter les acteurs en **compétence** : développer leur connaissance des matériaux ; travailler à l'acceptabilité des matériaux
- Créer une **solution digitale unifiée** et adossée à un stockage physique

Les solutions

- 1 Accompagner l'émergence de **règles d'urbanisme innovantes** (ZAN; permis de construire évolutifs, permis d'expérimenter, etc.)
- 2 Utiliser le **levier d'octroi** de permis de construire (incitation à l'éco-conception, recours aux éco-matériaux etc. en accordant des surfaces supplémentaires le cas échéant)
- 3 **Mutualiser et repenser** les espaces de **stockage** (parkings, caves etc.)
- 4 Élaboration d'un **PLU « bioclimatique »** à l'instar de la Ville de Paris
- 5 Structuration d'un **programme innovant** « bâtiment/ZAC/100% écoconçu »
- 6 Accompagner le passage à l'échelle des filières: leviers fiscaux et systèmes d'incitation (e.g. TVA réduite sur les éco-matériaux, subventions)

LES 3 PRIORITÉS

Écoconception : faire un état des lieux pour aboutir à une standardisation des éco-matériaux; lever les freins de fin de vie

Massification : diagnostiquer et formuler une stratégie dédiée à l'échelle métropolitaine ; agréger les plateformes de réemploi et réutilisation ; former les acteurs

Incitation : mettre en place un PLU incitatif, instaurer des bonus/ malus et des taux de TVA adaptés au type de matériau, développer les aides publiques

